

06 mai 2014 -12:17

Nouvelle publication Cours du travail- Analyse des statistiques d'activités sur la période 2010-2013

Tendances 2010-2013 :

- Sur l'ensemble de la période, 4.734 nouvelles affaires ont été introduites en moyenne par an. Voici le top six : contrats de travail-employé (20%), règlement collectif de dettes (11%), chômage (11%), contrat de travail-ouvrier (9%), assurance-maladie-invalidité des travailleurs salariés (9%) et accidents de travail (7%).
- Un quart des nouvelles affaires ont été introduites dans le ressort d'Anvers, 27% dans celui de Bruxelles, 16% dans celui de Gand, 22% dans celui de Liège et 11% dans celui de Mons. La moitié de ces affaires sont en français, 49% en néerlandais et 1% en allemand.
- Le nombre d'affaires pendantes a diminué de 30% (de 9.557[1] à 6.659[2]). En effet, la période 2010-2013 a vu plus d'affaires clôturées qu'introduites.
- La moitié des affaires clôturées par un arrêt définitif l'ont été dans les 12 mois de leur introduction.
- 45% des décisions contestées sont confirmées dans l'arrêt définitif. Dans 23% des cas, la décision est totalement réformée et dans 21% des cas partiellement.

Vous pouvez consulter les publications statistiques Cours du travail sur le site internet du BPSM : <http://vbsw-bpsm.just.fgov.be> (stat@just.fgov.be, tél. 02/557.46.08).

Philippe Adriaensen
Magistrat-chef de projet du BPSM

SPF Justice
Boulevard de Waterloo 115
1000 Bruxelles
Belgique
02 542 65 11
<http://justice.belgium.be>

Christine-Laura Kouassi
Porte-parole (FR)
025426912
0474 888 769
press@just.fgov.be